



## Délivrance de certificat de nationalité

Par **manmok**, le **30/03/2011** à **22:20**

Bonsoir, Mon épouse,Algérienne a fait une demande de nationalité par filiation (son père est né Français et l'a découvert tardivement) il y a 22 mois.Au mois de septembre 2010, le Greffier en chef de la rue des rentiers lui demande de fournir la transcription de l'acte de mariage de son père.Chose qui a été faite au mois d'octobre 2010.Depuis plus de nouvelles.Qu'en pensez vous ? Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Domil**, le **30/03/2011** à **23:04**

Ce service croule sous les demandes, notamment illégitimes des Algériens (qui ne comprennent pas, que les Algériens ont perdu la nationalité française en 1962) donc ça ralentit les demandes légitimes.